

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 14 du 19 octobre 2012



écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :  
moins, c'est mieux

## Actuellement en région

### Pin

#### *Les chenilles processionnaires sont arrivées*

Bien que peu signalées sur l'ensemble du réseau, les chenilles processionnaires ont fait leur apparition suite à l'éclosion des œufs.

Pour rappel, le pic des éclosions a lieu 35 à 40 jours après le pic de vol des adultes qui s'est produit courant août.

Actuellement, elles sont aux premiers stades et forment des pré-nids qui peuvent passer inaperçus. Ces pré-nids constituent des abris où elles y passent leur journée. Au crépuscule, elles commencent à se nourrir du limbe des aiguilles de pins. Les premiers symptômes de ces activités nocturnes sont l'**apparition de touffes d'aiguilles jaunies**.



Pré nid de chenilles processionnaires du Pin



Les différents stades des chenilles processionnaires

► A noter que les chenilles dans leurs premiers stades (le développement larvaire est constitué de 4 mues) ne sont pas urticantes.

### Gazon

#### *Attaque de fusariose*

La situation des gazons sur l'ensemble du réseau d'observateurs semble a priori saine.

Une attaque de fusariose sur Green nous a cependant été signalée sur le secteur de Nevers. Les dégâts engendrés semblent relativement faibles.



Cette maladie est provoquée par le champignon *Fusarium culmorum* ou *Fusarium nivale*. Ce champignon est surtout actif dans l'entre-saison après l'été et en automne. Les gazons en zone ombragée y sont plus sensibles.

Concernant les symptômes, des taches circulaires se forment dans les gazons où l'herbe dépérit. Ces taches peuvent finir par fusionner. En cas de rosée abondante ou par temps de pluie, des mycéliums cotonneux rose clair apparaissent entre les brins d'herbe morte.

### Marronnier

#### **Mineuses et Black Rot dans les feuilles mortes**

Le dernier pic de vol du papillon de la mineuse du marronnier semble s'être terminé. A cette époque, la défoliation des arbres est importante, l'impact du ravageur se faisant moins visible.

**Il est recommandé d'apporter un soin particulier à l'enlèvement et à la destruction des feuilles mortes tombées au sol.** En effet, ces feuilles constituent un réservoir de prolifération pour l'année suivante car les ravageurs y passent l'hiver sous forme de chrysalides.

Cette manipulation permet par la même occasion de lutter contre le champignon du Black rot qui passe également l'hiver sous forme de périthèces dans le feuillage tombé au sol.

#### **Chancre bactérien du marronnier, vigilance sur une nouvelle maladie en expansion**

Le chancre bactérien du marronnier est une maladie qui est apparue en 2001 au nord de la France (région Nord Pas de Calais). Elle attaque les marronniers de plusieurs espèces (blancs et rouges) dans les parcs et sur alignements d'arbres et les décime en quelques années.

Actuellement, la maladie a été identifiée dans les régions voisines à savoir la Champagne Ardenne et la région Centre (Loiret). **Une vigilance s'impose donc notamment pour les marronniers situés au nord de la région (département de l'Yonne).**

**Sur le plan des symptômes**, les arbres atteints commencent par présenter des **suintements noirâtres (goudronneux) ou rouille**, en divers endroits du tronc, à une hauteur généralement supérieure à 1 m. Au cours de la même année ou l'année suivante, apparaissent des **fissures de l'écorce**, s'élargissant jusqu'à laisser apparaître de grandes zones de bois sec et nu. Les fissures et les décollements d'écorce sont en général longs, remontant le long du tronc et parfois des charpentières, en suivant le fil très souvent spiralé du bois. Les signes de dépérissement apparaissent dans le houppier avec défoliation et décoloration des feuilles. La mort du sujet intervient parfois 2 ou 3 ans après l'apparition des premiers symptômes.



Chancre sur marronnier

Source : Arboriconseil

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 14 du 19 octobre 2012

Ci-dessous, quelques chancres vus de près



Et quelques arbres en phase terminale



Source : ARBORICONSEIL

## Frêne

### ***Des dépérissements constatés***

Des observations de frênes dépérissant brutalement nous ont été signalés sur le secteur de Côte d'Or. Il pourrait s'agir de la Chalarose, maladie vasculaire fongique due à *Chalara fraxinea*.

Découverte en Haute Saône en 2009 par le département Santé et Forêt puis dans le Pas-de-Calais en 2012, cette maladie provoque la mort brutale des arbres. Son front de progression s'étend vers l'ouest et le sud du pays. La Bourgogne, à l'exception de la Nièvre a priori, est touchée par la maladie (*cf carte de la situation en 2012*).

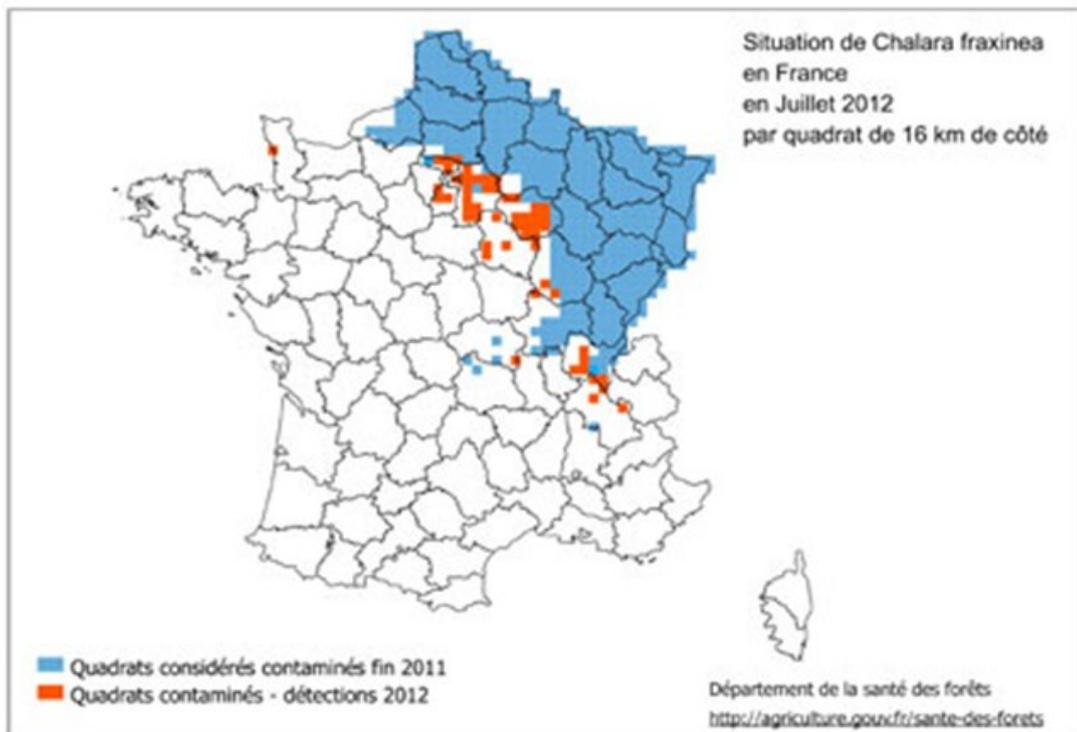
Les symptômes visibles consistent en des **flétrissements des rameaux**, suivis de **dessèchements**. L'écorce prend une **couleur orangée** et les pousses meurent.

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 14 du 19 octobre 2012



*Chalara fraxinea* - F.C.Mersuay (70).



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 14 du 19 octobre 2012

## Ce qu'il faut retenir

**Situation saine sur l'ensemble du réseau.**

**Défoliation naturelle des arbres.**

**A surveiller : développement des chenilles processionnaires.**

**Vigilance sur le chancre bactérien sur Marronnier, Chalarose sur Frêne**

| Ravageurs                    | Situation           |
|------------------------------|---------------------|
| Tigre du Platane             |                     |
| Processionnaire du Pin       | <b>A surveiller</b> |
| Mineuse du Marronnier        |                     |
| Acarien sur Tilleul          |                     |
| Puceron sur Tilleul          |                     |
| Bombyx cul Brun sur Feuillus |                     |
| Processionnaire du Chêne     |                     |
| Puceron sur Rosier           |                     |
| Puceron sur Rosier           |                     |

| Maladies                         | Situation           |
|----------------------------------|---------------------|
| Black rot sur Marronnier         |                     |
| Chancre bactérien sur Marronnier | <b>A surveiller</b> |
| Anthraxose sur Platane           |                     |
| Oïdium sur Platane               |                     |
| Oïdium sur Erable                |                     |
| Tache noire sur Erable           |                     |
| Chalarose sur Frêne              | <b>A surveiller</b> |
| Oïdium sur Rosier                |                     |
| Tache noire sur Rosier           |                     |
| Fil rouge sur Gazon              |                     |
| Fusariose sur Gazon              |                     |

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| Dégâts nuls à faibles       |  |
| Dégâts modérés              |  |
| Risque sanitaire importants |  |

## Devenir observateur du BSV ZNA

Afin d'avoir un meilleur suivi sur toute la région Bourgogne, nous invitons toute personne, voulant devenir observateur à nous contacter en nous renvoyant par fax la fiche de renseignements suivante au 03.80.25.95.49 ou par mail aux adresses ci-dessous :

**Je souhaite intégrer le réseau d'observateurs du BSV ZNA :**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Mail : ..... et fax : .....

Profession : .....

Ravageurs pouvant être suivis : .....

Pour toutes questions complémentaires, contactez-nous :

FREDON Bourgogne - 21 rue Jean Baptiste Gambut - 21200 BEAUNE  
Tél : 03 80 25 95 45 - Fax : 03 80 25 95 49  
Mail : [f-augier@fredon-bourgogne.com](mailto:f-augier@fredon-bourgogne.com) et [a-bellina@fredon-bourgogne.com](mailto:a-bellina@fredon-bourgogne.com)

**Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles**

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers, des parcelles légumières, ou horticoles, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « Les abeilles butinent » et la note nationale BSV « Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Parcs, jardins et autres zones non agricoles sont les suivantes :

*Mairie de Beaune, Mairie de Nevers, Mairie d'Auxerre, Mairie de Dijon, Mairie de Montbard, Mairie de Quetigny, Mairie de Chalon-sur-Saône, Mairie de Mâcon, Mairie de Joigny, Mairie de Villeneuve-la-Guyarde, Maire de la Charité-sur-Loire, Golf de Norges-la-Ville, Golf de Roncemay, Golf de Magny-Cours, Golf de Mâcon, Golf de Beaune-Levernois.*

Bulletin édité sous la responsabilité de la CRAB

Rédaction réalisée par la FREDON Bourgogne (animateur filière) en collaboration avec les membres de la cellule d'analyse de risque composé d'AREXHOR et du SRAL.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles dans la région Bourgogne. La CRAB Bourgogne se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises par les applicateurs de produits phytosanitaires concernant la protection des végétaux.